



# DOSSIER DE CANDIDATURE

## " LES NOCTURNES DE FRÉJUS " EDITION 2025

A l'occasion de la saison estivale 2025, la commune de Fréjus organise deux Nocturnes. Le premier à Fréjus-Plage voie Sud du Boulevard de la Libération et le second sur les places et quais de Port Fréjus.

Cette manifestation se tiendra du 28 juin au 31 août 2025 inclus.

Un seul dossier est autorisé par candidat.

La date limite pour présenter sa candidature est fixée au **12 mars 2025 à 16h30**.

Artisans, commerçants, si vous souhaitez faire acte de candidature à l'un de ces deux Nocturnes, vous êtes d'ores et déjà invités à vous assurer de disposer des documents à jour, listés ci-dessous:

- prendre connaissance du règlement,
- prendre connaissance de la note d'information,
- préparer les pièces administratives suivantes :
  - \* pièce d'identité en cours de validité,
  - \* carte de commerçant ambulant en cours de validité,
  - \* attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle couvrant les activités, en cours de validité,
  - \* justificatif de domicile de **moins de 3 mois**,
  - \* 4 photographies maximum des articles proposés,
  - \* 1 photo du stand,
  - \* **pour les commerçants et artisans** : extrait KBIS du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers de **moins de 3 mois**,
  - \* **pour les artistes** : attestation délivrée par la sécurité sociale,
  - \* **pour les commerçants exerçant sur les marchés de plein vent de la Ville de Fréjus** : les 3 dernières factures acquittées.

**Ces pièces sont obligatoires pour instruire votre dossier de candidature.**

### **Redevance d'occupation du domaine public :**

Fréjus-Plage : Forfait mensuel de 900 € pour 4m linéaire de façade exposée.

Port-Fréjus : Forfait mensuel de 630 € pour 4m linéaire de façade exposée.

Le candidat disposera de 7 jours à compter de l'envoi du courrier l'informant de sa participation aux Nocturnes, pour s'acquitter de l'intégralité de la redevance d'occupation du domaine public correspondant aux mois de juillet et août.

Le règlement complet sera à effectuer au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2025, faute de quoi la candidature sera rejetée.

**Vous candidatez pour :**

- Fréjus - Plage
- Port - Fréjus

Nom :

---

Prénom :

---

Adresse :

---

Code Postal & Ville :

---

Numéro de téléphone portable :

---

Adresse e-mail :

---

**Identification du candidat(e)**

Exploitant(e) en nom propre / Auto Entrepreneur

Société

---

**Vous êtes**

Artisan

Artiste / Créateur

Revendeur

---

**Forme juridique**

S.A.

S.A.R.L.

E.U.R.L.

S.A.S.

---

Raison sociale :

---

Adresse :

---

Code Postal & Ville :

---

N° de SIREN (9 chiffres) :

---

Envisagez-vous de recruter une ou plusieurs personnes ?

Oui

Non

---

**CATÉGORIE(S) DES PRODUITS PROPOSÉS :**

Accessoires de mode



Alimentaire UNIQUEMENT CONDITIONNÉ ET SANS FABRICATION SUR PLACE



Bijoux



Céramique - Poterie - Faïence - Porcelaine



Confiserie / SANS FABRICATION SUR PLACE



Décoration



Jouets



Maroquinerie



Produits cosmétiques - Bien-être et senteurs



Œuvres picturales (caricatures, toiles...)



Vannerie



Autres créations artistiques (à préciser obligatoirement dans les détails ci-après) :



.....  
 Autres :



**Détail des produits proposés :**

(ex : Bijoux -> précisez : bagues, bracelets, boucles d'oreilles etc...) Vous devez obligatoirement renseigner avec précision les articles que vous souhaitez proposer à la vente, votre candidature portera uniquement sur les articles proposés dans cette section.

**Aucun ajout de produit ne sera possible après validation du dossier de candidature.**

Pour rappel, ces articles doivent obligatoirement être mentionnés sur votre immatriculation et devront figurer sur les photographies à fournir. Pour les candidatures retenues, seuls les articles sélectionnés par la Commission de sélection pourront être vendus.

**Détail des produits proposés :**

.....

---

Dans le cas où votre candidature ne serait pas retenue, désirez-vous être inscrit(e) sur liste d'attente (valable pour les deux Nocturnes confondus) ?

Oui

Non

---

Toute demande sera étudiée par la Commission de sélection. En cas d'acceptation, vous serez informé par courriel.

**Pièces à fournir dans le mail :**

- Pièce d'identité recto / verso en cours de validité
- Attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle couvrant les activités en cours de validité
- Justificatif de domicile de **moins de 3 mois**
- 4 photographies couleur **maximum** des articles proposés (en cas de non respect du nombre de photos autorisées, seules les 4 premières seront présentées à la Commission de sélection)
- 1 photo couleur du stand
- Pour les commerçants et artisans** : extrait Kbis du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers de **moins de 3 mois**
- Pour les commerçants exerçant sur les marchés de plein vent de la Ville de Fréjus** : Êtes-vous à jour de vos factures ? (Conformément à l'article 5-A de l'Arrêté Municipal n°2024-0345 portant règlement des Nocturnes de la Ville de Fréjus)

---

**Informations – Autorisations**

Mention obligatoire avant validation de l'envoi de votre dossier de candidature

- Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent formulaire

---

En transmettant mon dossier :

- J'autorise la Ville de Fréjus à utiliser mes coordonnées (nom, prénom, enseigne, adresse, mail et numéro de téléphone) dans le cadre d'une information personnalisée, par SMS ou courriel concernant les marchés.

---

Mention obligatoire avant validation de l'envoi de votre dossier de candidature

- J'autorise la Ville de Fréjus à utiliser mes coordonnées (nom, prénom, enseigne, adresse, mail et numéro de téléphone) dans le cadre d'une information personnalisée, par SMS ou courriel concernant les marchés.

---

**RENSEIGNEMENTS :**

Pour tout complément d'information :

Mail : [nocturnes.frejus@ville-frejus.fr](mailto:nocturnes.frejus@ville-frejus.fr)

Téléphone : 04-94-51-76-04

- 
- Avez-vous déjà participé aux Villages de Noël de la Ville de Fréjus

- Oui  
 Non

- Souhaitez-vous être informé de l'ouverture des candidatures pour les Villages de Noël. Edition 2025 ?

- Oui  
 Non

---

\*Règlement consultable sur le site de la ville :

[www.ville-frejus.fr](http://www.ville-frejus.fr) .

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Les données seront conservées pendant 1 an conformément à la loi informatique et liberté modifiée et au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD). Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, ou de suppression que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à l'adresse suivant : Mairie de Fréjus, Délégué à la protection des Données, CS70108, 83608 FREJUS ou par courriel à [dpd@ville-frejus.fr](mailto:dpd@ville-frejus.fr) en justifiant de votre identité.